

Asma Mejri

*Traitemet Informatique du Lexique
(Université de la Manouba)
Université de Jendouba*

Le degré de figement des locutions conjonctives dans les relations transphrastiques : le cas de l'hypothèse et de la condition*

Abstract

The present paper asks the question whether conjunctive and prepositional locutions are multi-lexical units, as it could be gathered from the word “locution”. These units introduce incidental propositions and are equivalent to simple conjunctions. A conjunctive expression bears the same relation to a conjunction as a complex word to a simple word: the only difference lying in multi-lexicity. We shall rely on the syntactic-semantic description of certain conjunctive expressions coding a hypothetical or conditional relation to show that they can undergo many modifications. As these units correspond to the Prep Det N X structure, e.g. *à condition que*, we shall see that we can actualize the noun which appears there, that its actualization is very rich and that it can shed light on the categorization of this relation in the language.

Keywords

Phraseology, conditional, hypothetical, conjunctive locutions.

Introduction

Nous analysons la phrase complexe sur le modèle de la phrase simple. Partant du principe qu'il y a autant de phrases que de prédicats, nous pouvons remarquer que dans la conditionnelle telle que :

Il acceptait le mariage à condition qu'il fit des études pour devenir officier de la marine marchande. (Frantext)

* L'étude menée dans le cadre du LIA (LDI, UMR 7187 et TIL 00/UR/0201) «Langues, Traductions, Apprentissage» CNRS.

il n'y a pas deux prédicats mais trois :

- la proposition principale,
- la proposition circonstancielle,
- le substantif figurant dans la locution conjonctive : *condition* qui n'est pas actualisé.

Ce prédicat a le même sujet que celui de la principale, effacé par principe de coréférence. D'ailleurs, on pourrait le montrer, soit par référence au pronom personnel, soit par la détermination :

Il acceptait, mais il avait comme condition qu'il fit des études pour devenir officier de la marine marchande.

Il acceptait, mais sa condition était qu'il fit des études pour devenir officier de la marine marchande.

Afin que le connecteur accède au statut de phrase, deux étapes sont nécessaires :

- (a) la linéarisation,
- (b) l'actualisation.

Pour l'actualisation du prédicat, nous avons besoin d'un outil théorique : les verbes supports tel que le verbe support *avoir* :

Il acceptait mais il avait comme condition qu'il fit des études pour devenir officier de la marine marchande.

Le schéma de la phrase pourrait être représenté ainsi :

Connecteur de second ordre
(argument 1 : principale et argument 2 : subordonnée)

1. Paramètres définitoires d'un prédicat de second ordre

C'est un connecteur qui sert à relier deux phrases élémentaires dans une relation transphrastique. C'est un prédicat qui, de par sa supériorité hiérarchique, sélectionne deux arguments de nature phrastique.

Le prédicat de second ordre ne fait pas partie de la subordonnée et la phrase habituellement appelée *proposition subordonnée* est l'argument-objet de ce prédicat nominal :

*Un de ces hommes toujours prêts à offrir leur vie et qui vous la donneraient à **condition** d'être débarrassés de vous. (Frantext)*

Le prédicat à l'infinitif *être débarrassés* est l'objet (la complétive) du prédicat *condition*. Ce prédicat peut avoir une forme nominale :

*Dans la **supposition** que les gènes intéressés ne sont pas sujets à mutation, il est possible que certains d'entre eux soient définitivement perdus pour la population.* (Frantext)

ou une forme verbale liée à sa racine prédicative ; la forme morphologique n'a aucune incidence sur la modulation sémantique apportée par le connecteur de second ordre :

Supposons que les gènes intéressés ne soient pas sujets à mutation, il est possible que certains d'entre eux soient définitivement perdus pour la population.

Dans ce travail, nous optons pour le terme connecteur qui désigne toute unité simple ou polylexicale codant une relation hypothétique. Pour ce faire, nous faisons une mise au point du terme *connecteur*.

1.1. Les connecteurs dans les relations transphrastiques

Les connecteurs sont des marqueurs de relations transphrastiques telle que *le but*, *la cause*, *la condition*, *l'hypothèse*, *la conséquence* dans un schéma de prédication de second ordre. C'est à partir des classes sémantiques des prédicats-arguments sélectionnées par le prédicat de second ordre que se détermine la nature de cette relation. Ces connecteurs peuvent être de nature morphologique différente : des prédicats nominaux, verbaux ou adjectivaux. Une telle conception de la connexion montre que les moyens de codage ont des propriétés formelles différentes et présentent des modulations sémantiques riches. Nous retiendrons qu'un connecteur est une unité monolexicale ou polylexicale qui établit une relation, en l'occurrence, hypothétique entre deux prédicats appartenant à des rangs hiérarchiquement inférieurs.

1.2. Les locutions conjonctives et prépositives : distinctions propres aux connecteurs ou à leurs environnements ?

Plusieurs formes en *que* sont doublées d'une forme en *de* telles que *à condition que* et *à condition de*. Il est intéressant de savoir si l'étiquette donnée à ces unités est pertinente et c'est ce que nous montrerons à travers ces exemples.

La locution conjonctive a comme argument un prédicat actualisé, c'est-à-dire inscrit dans le temps *commette* et *obtienne* alors que la locution prépositive sélectionne comme argument un prédicat non actualisé, réduit dans la première phrase

à la forme infinitive. Nous voyons dans ce cas que la différence entre une locution prépositive et une locution conjonctive ne tient pas à une différence conceptuelle entre les connecteurs ni à une différence de fonctionnement sémantique mais plutôt à l'environnement des connecteurs, c'est-à-dire à un argument-prédicat actualisé ou non. Ces unités ne relèvent pas « de deux catégories différentes [...] », celle des prépositions et des conjonctions. Nous considérons que nous avons affaire à des suites de même nature » (G. Gross, M. Prandi, 2004 : 66).

Ainsi, les locutions prépositives ou conjonctives sont-elles des connecteurs de second ordre codant une relation transphrastique. La différence morphologique n'a pas d'incidence sur le statut de ces unités. Nous proposerons dans ce qui suit une grille d'analyse des différents moyens d'actualisation de ces connecteurs. Nous avons appliqué systématiquement ces paramètres sur les différents connecteurs de notre corpus. Il en ressort plusieurs constats dont le plus important est que les locutions prépositives et conjonctives n'ont pas une combinatoire aussi figée que le laisse entendre le terme « locution ». Nous observerons alors tous les constituants de cette combinatoire.

2. De la notion de locution à une liberté scalaire de la structure *Prép Dét NX*

Les locutions conjonctives (ou prépositives) sont généralement envisagées dans leur comportement global par rapport à leur environnement, indépendamment du statut propre des éléments constitutifs. La structure interne de la plupart de ces unités correspond à la configuration suivante : *Prép Dét NX*. *Prép* renvoie à la préposition introductrice, *Dét* est un déterminant, *N* est un substantif prédictif, ceci sera démontré dans notre travail, et *X* est une variable qui peut prendre deux formes, soit une préposition *de* suivie d'un prédicat non actualisé ou une conjonction *que* introduisant un prédicat actualisé. Les unités telles que *à condition que*, *à condition de*, *dans l'hypothèse où*, *dans la supposition que*, etc. correspondent à cette structure. Nous montrerons dans ce qui suit que le fonctionnement de la combinatoire de ces unités rompt avec l'étiquette *locution* qui présuppose une structure figée.

2.1. La préposition : un paradigme d'options

Il est vrai que certaines locutions conjonctives ont une forme verbale telle que *supposé que*, *supposons que*, *admettons que*. En ce qui concerne nos locutions conjonctives, elles sont souvent introduites par une préposition qui peut avoir une forme unique dans la structure *Prép Dét NX*:

*dans l'hypothèse où, dans la supposition que
 *avec l'hypothèse de, *avec la supposition de
 *à l'hypothèse que, *à la supposition que*

ou des paradigmes tels que :

au cas où, dans le cas où, pour le cas où, au cas que

Il est possible qu'il y ait un choix entre les prépositions :

Dans la confédération d'états «un pouvoir de contrainte» peut être attribué à la confédération sur ses membres, dans le cas d'un refus de l'un d'eux d'observer les obligations assumées dans le pacte fédéral.

Pour le cas d'un refus de l'un d'eux d'observer les obligations assumées dans le pacte fédéral, «un pouvoir de contrainte» peut être attribué à la confédération sur ses membres.

Les prédicats de condition laissent transparaître également des débuts de paradigmes :

*à la condition de, sous la condition de, avec la condition de, à la réserve de,
 sous la réserve de, avec la réserve de.*

La possibilité de substituer une préposition à une autre dans la même structure *Prép Dét N X* est un indice que la combinatoire n'est pas totalement figée. Nous montrerons que le choix de la préposition est relatif aux restructurations de la locution. Dans les paragraphes qui suivent, nous observerons le fonctionnement syntactico-sémantique des substantifs figurant dans les locutions conjonctives et prépositives.

2.2. Le substantif dans *Prép Dét N X* est un nom prédicatif

Comme nous l'avons expliqué, le substantif figurant dans ces structures est un prédicat de second ordre qui par sa fonction prédicative sélectionne des arguments. G. Gross et M. Prandi (2004) ont montré que ce substantif peut faire l'objet d'une substitution dans la même configuration. Pour illustrer le phénomène d'une combinatoire plus ou moins libre dans le cas de plusieurs circonstancielles, les auteurs donnent les exemples suivants :

- le cas des finales : *avec le/la (souci, volonté, désir, espoir) de plaire,*
- des temporelles : *à le/la (moment, instant, seconde, minute, heure) de partir,*

- de la cause : *pour le (motif, raison) que P*,
- des consécutives : *de (sorte, façon, manière)*.

Le même phénomène s'observe dans le cas des connecteurs d'hypothèse et de condition :

à la (condition, réserve, charge) de X,
sous la (condition, réserve) de X,
dans (la supposition, l'hypothèse, l'éventualité, le cas) où P.

Après avoir montré que les substantifs figurant dans la structure *Prép Dét N X* ne sont pas fondus dans un moule, nous pouvons déduire que le terme *locution* ne correspond pas à la réalité linguistique. En effet, ce terme implique que la structure *Prép Dét N X* est figée alors que ce n'est pas le cas pour plusieurs connecteurs. Nous montrerons que le prédicat figurant dans cette structure peut être actualisé, ce qui rompt encore avec les implications du terme *locution*.

3. L'actualisation des prédicats nominaux dans la structure *Prép Dét N X*

Nous observerons les moyens d'actualisation d'un prédicat nominal dans l'objectif de montrer en premier lieu que la « conjugaison » nominale est plus complexe que la conjugaison verbale et de prouver en second lieu, que si un prédicat nominal connaît une actualisation très riche, c'est que la structure *Prép Dét N X* n'est pas figée.

3.1. La détermination

La détermination relève à la fois du lexique et de la syntaxe dans la mesure où la possibilité pour un substantif donné d'admettre tel ou tel déterminant peut dépendre d'autres éléments de la phrase dans laquelle apparaît ce nom. Nous observerons la détermination affirmative (anaphorique et cataphorique).

3.1.1. La détermination anaphorique

Nous appliquerons des tests correspondant à la détermination anaphorique pronominale :

Le relatif de liaison *quois*

Aucun prédicat nominal d'hypothèse ou de condition figurant dans la structure *Prép Dét N X* ne peut faire l'objet d'une pronominalisation en *quois* :

Dans l'hypothèse où les italiens garderaient la neutralité, il faudrait, suivant Juin, débarquer en Corse à la fois par l'ouest et par l'est afin de couper aux allemands les deux routes côtières. (Frantext)

***Dans l'hypothèse de quoi, il faudrait, suivant Juin, débarquer en Corse à la fois par l'ouest et par l'est afin de couper aux allemands les deux routes côtières.**

On arriverait à la ville tard dans la soirée à condition de ne pas trop crever en route. (Frantext)

*** à condition de quoi, On arriverait à la ville tard dans la soirée.**

Les limites du budget intéressé, sont négociées et conclues par la commission, à charge d'en tenir le conseil informé. (Frantext)

***à charge de quoi, les limites du budget intéressé, sont négociées et conclues par la commission.**

***à la réserve de quoi, les limites du budget intéressé, sont négociées et conclues par la commission.**

Le président a le pouvoir général de maintenir l'ordre en suspendant la séance au cas de désordre provenant d'attaques personnelles, de manifestations ou d'interruptions. (Frantext)

***Au cas de quoi, le président a le pouvoir général de maintenir l'ordre en suspendant la séance.**

Les pronoms *cela* et *ça*

Contrairement à la pronominalisation des prédicats d'hypothèse et de condition avec *en quoi*, qui a donné des phrases agrammaticales, la pronominalisation avec *cela* et *ça* génère des phrases acceptables :

?Dans l'hypothèse de cela, il faudrait, suivant Juin, débarquer en Corse à la fois par l'ouest et par l'est afin de couper aux allemands les deux routes côtières.

à charge de cela, les limites du budget intéressé, sont négociées et conclues par la commission.

***à la réserve de cela, les limites du budget intéressé, sont négociées et conclues par la commission.**

***à condition de cela, on arriverait à la ville tard dans la soirée.**

La pronominalisation du déterminant et de la subordonnée

À travers les exemples qui suivent nous examinerons la pronominalisation de l'ensemble du déterminant et de la subordonnée. Cette anaphore, appelée traditionnellement « anaphore pronominale » est définie par un pronom qui renvoie à un segment du discours par opposition aux **déictiques** qui renvoient plutôt à des objets du réel. Elle est prise en charge par le démonstratif :

*Pour la composition de la version longue. J'ai décidé de me laisser aller parenthétiquement. **Dans cette hypothèse**, la difficulté de se repérer dans le dispositif parenthétique se trouvera fortement accrue.* (Frantext)

À cette condition, j'étais libre de jouer les jolis cœurs. (Frantext)

Dans ce cas, les deux définitions sont équivalentes. (Frantext)

Cette supposition, nous l'avons faite. (Frantext)

3.1.2. L'anaphore textuelle

C. Chastin¹ définit la « chaîne anaphorique » comme « une suite de termes singuliers apparaissant dans le contexte tel que si l'un d'eux réfère à quelque chose, alors tous les autres réfèrent à cette chose » (1975 : 505). Cette définition présente la relation anaphorique comme une relation qui implique une identité référentielle entre l'expression anaphorique et son antécédent. Nous avons donc affaire à une relation de co-référence. La co-référence est une « relation entre deux unités référentielles A et B [ayant] la même référence ». Ainsi, l'expression anaphorique dans les exemples suivants réfère obligatoirement à un antécédent dans le contexte.

Dans le cas contraire, ils peuvent se traîner réciproquement en justice. (Frantext)

*Les usines tourneront à une allure réduite pendant la période transitoire 1954—57, **dans le meilleur des cas**, c'est-à-dire si le développement de la consommation d'azote par l'agriculture atteint véritablement le rythme prévu.* (Frantext)

*Elle eût pu rêver la douleur aussi, **dans le pire des cas**, mais telle éventualité n'était guère acceptable.* (Frantext)

*Vous pourrez même, **le cas échéant**, obtenir du médecin légiste de la capitale les précisions supplémentaires qui vous intéresseraient.* (Frantext)

*Les annales de tous les peuples qu'on ose citer en preuve sont beaucoup plus favorables à la supposition **contraire**.* (Frantext)

¹ Cette définition est citée dans F. Corblin (1995 : 15).

Après avoir examiné la richesse de la détermination anaphorique, nous observerons la détermination cataphorique.

3.1.3. La détermination cataphorique

L'article défini *le*

- à (**la**) condition **que P/de VW/de N**

*Les romans réalistes choisissent malgré eux dans le réel, parce que le choix et le dépassement de la réalité sont **la condition** même de la pensée et de l'expression.* (Frantext)

- en cas **de P/de N**

En cas de négligence de se rendre à l'heure, l'élève sera à l'amende de 24 sous qui seront retenus sur ses appointements du mois. (Frantext)

- dans **le cas où P**

Dans les cas où le changement à vue est impraticable, je recommande la continuité chorégraphique. (Frantext)

- dans **l'hypothèse où P**

Dans l'hypothèse où les chefs et les soldats français du levant verraient atterrir sur leurs bases les appareils de la Luftwaffe, je me berçais de l'espoir que beaucoup d'entre eux se refuseraient à subir cette présence et à la couvrir de leurs armes. (Frantext)

- dans **l'éventualité où P**

Dans l'éventualité où les forces alliées se retireraient de leurs positions actuelles au nord du dispositif de la 1^{re} armée française, je vous prescris de prendre à votre compte et d'assurer la défense de Strasbourg. (Frantext)

- dans **la supposition que P**

*Le premier marché de Duchesne était fait dans **la supposition** qu'on imprimait en Hollande.* (Frantext)

L'article indéfini *Un*

Mais à une condition. Vous me mettrez les menottes, vous aussi. Pour qu'on sache bien que je ne vais pas là-bas de mon plein gré, en toute conscience. (Frantext)

L'acte sexuel a toujours été lié à une certaine condition de jeunesse et de fraîcheur physique. (Frantext)

Une supposition que je lui dise : « Vincent, dis voir à notre chef de gare combien on a de kilomètres d'ici à Bourges ! » (Frantext)

Le déterminant zéro

Tu peux donc aller visiter les autres initiations à condition d'être solidement enraciné dans ta propre foi et ta propre identité. (Frantext)

Le roi Alphonse XIII fit céder à l'académie des beaux-arts de France un terrain situé au centre de la cité universitaire de Madrid, à charge d'y édifier une résidence pour les artistes français qui viendraient étudier l'art espagnol. (Frantext)

3.2. La détermination négative

à aucune condition

Les candidats, qui ne doivent satisfaire à aucune condition d'âge, ni de titre, ni de nationalité, subissent ces épreuves. (Frantext)

Il accepta sans aucune réserve.

Il accepta sans aucune charge.

Il accepta sans aucune réserve.

En aucun cas, je n'admettrai cela.

3.3. La détermination interrogative

Sous quelles conditions ?

Dans quel cas ?

3.4. La détermination indéfinie

à certaines conditions

sous certaines conditions

sous certaines réserves

Mais une autre supposition qu'elle soit entre les mains de Crochemaire ?
(Frantext)

3.5. Les quantificateurs

A deux conditions

Dans les trois cas suivants

Tous les sujets sont bons, possibles, « mais à la condition de répondre ou de se laisser plier aux trois conditions suivantes ». (Frantext)

Il y a une double supposition : la décision, qui dépend du rêve, implique le Projet. (Frantext)

La seconde hypothèse est la plus vraisemblable. (Frantext)

Nous pouvons déduire des restructurations auxquelles nous avons procédé que la détermination des prédicats nominaux dans la structure *Prép Dét N X* donne à voir une combinatoire, ce qui implique que le traitement de ces unités doit prendre comme paramètre d'actualisation des différents constituants de la structure interne. Nous étudierons dans cette dernière section un autre moyen d'actualisation des prédicats nominaux.

4. Les verbes supports

Contrairement à la conjugaison des verbes, l'actualisation des prédicats nominaux par les verbes supports nous renseigne sur les caractéristiques sémantiques de ces prédicats. Ainsi, avons-nous toujours considéré que « hypothèse » et « condition » sont des étiquettes qui réfèrent à la même relation. Il est cependant remarquable dans notre corpus que ces deux prédicats de second ordre fonctionnent différemment. Ils sont actualisés par deux verbes supports différents.

Le prédicat *hypothèse* est actualisé par le verbe support *faire* :

Je fais donc l'hypothèse suivante (les hypothèses ne me coûtent rien) : la découverte des registres, preuve de la prospérité ancienne et active de l'Orangerie (et en particulier d'une quantité non négligeable de grands registres vierges) fut l'impulsion décisive pour la création d'une association informelle.
(Frantext)

Le prédicat *condition* est actualisé par le verbe support *avoir* ou *être* :

*Il proposa de faire lui-même la démarche nécessaire mais il **avait** une seule **condition** que Jean-Jacques s'engageât à accepter. (Frantext)*

Une opération de substitution reste impossible dans le cas d'un prédicat d'hypothèse :

J'ai donc l'hypothèse** suivante (les hypothèses ne me coûtent rien) : la découverte des registres, preuve de la prospérité ancienne et active de l'Orangerie (et en particulier d'une quantité non négligeable de grands registres vierges) fut l'impulsion décisive pour la création d'une association informelle.*

ainsi que dans le cas du prédicat *condition* :

Il proposa de faire lui-même la démarche nécessaire mais il **faisait une seule **condition** que Jean-Jacques s'engageât à accepter.*

Nous examinerons l'actualisation du prédicat *condition*.

La stabilité politique est la condition du développement économique.

Le prédicat *condition* établit une connexion entre deux prédicats nominaux de nature sémantique différente. Le premier *stabilité* est un prédicat d'état. Il est actualisé par le verbe support *être* (*être dans un état de stabilité*) ou par des verbes supports aspectuels qui indiquent respectivement l'aspect inchoatif (*Entrer dans un état de stabilité*) et l'aspect terminatif (*Sortir d'un état de stabilité*).

Le prédicat *développement* est un prédicat événementiel :

Il y a eu un développement économique.

Quel est alors le statut du prédicat *condition*? Observons qu'il existe des constructions nominales passives qui mettent en jeu la préposition *à* et que l'on trouve dans des paires comme *être abrité/être à l'abri*, *être désespéré/être au désespoir*, *être écarté/être à l'écart*, etc. On peut donc mettre en parallèle les deux types de passifs :

Le développement économique est conditionné par la stabilité politique.

Le développement économique est à la condition de la stabilité politique.

Le développement économique a comme condition la stabilité politique.

Le passage de la construction passive à la construction active avec le prédicat verbal *conditionner* est possible :

*La stabilité politique **conditionne** le développement économique.*

*La stabilité politique **est la condition** du développement économique.*

Toutes ces transformations sont équivalentes à la construction :

*Il peut y avoir un développement économique **à condition qu'il y ait une stabilité politique.***

Nous remarquons ainsi que la locution conjonctive **à condition que** est une reformulation du prédicat nominal *condition*, parallèle au verbe *conditionner*. Nous venons de montrer qu'une locution conjonctive est de nature prédicative. Nous l'analysons comme un prédicat de second ordre qui a comme arguments la principale et la subordonnée. Nous appuierons ce constat par l'observation des réalisations morphologiques de la racine *suppos-*. Examinons le fonctionnement de la locution conjonctive *dans la supposition que* :

À supposer que I est le milieu du [AB], les trois points sont alignés.

On peut actualiser le prédicat verbal *supposer* par la conjugaison qui lui donne un ancrage temporel et une flexion verbale :

Supposons que I est le milieu du [AB], les trois points sont alignés.

Ce prédicat verbal a une autre variante morphologique qu'est le prédicat nominal *supposition* :

Une supposition que I est le milieu du [AB], les trois points sont alignés.

Nous remarquons que la variante morphologique n'a pas d'incidence sur le sens de la phrase. La locution conjonctive *une supposition que* ou *dans une supposition que* est une reformulation du prédicat nominal *supposition*, parallèle au verbe *supposer*. Ce sont des prédicats de second ordre qui ont pour arguments respectivement la principale et la subordonnée.

Conclusion

Cette étude que nous avons menée sur certains prédicats d'hypothèse et de condition montre qu'une locution conjonctive est de nature prédicative. Une locution conjonctive ou prépositive admet plusieurs transformations possibles. On

a bloqué l'analyse de ces unités en leur donnant l'étiquette **locution** qui sous-entend que ce sont des unités polylexicales. Nombreux sont les types d'actualisation qui n'ont pas été observés parce que nous ne disposons pas d'outils théoriques tels que la notion de verbe support et de prédicat nominal qui a le même fonctionnement qu'un prédicat verbal, que la conjugaison lexicale donne à voir une complexité plus riche que la conjugaison morphologique.

Références

- Corblin F., 1995 : *Les formes de reprise dans le discours*. Rennes, Presses universitaires de Rennes, 246p.
- Gross G., 2005 : « Les circonstancielles sont des complétives ». In : F. Lambert, H. Nølke, éds : *La syntaxe au cœur de la grammaire, recueil offert en hommage pour le soixantième anniversaire de Claude Muller*. Rennes, Presses universitaires de Rennes, 121—126.
- Gross G., 2002 : « Locutions conjonctives et détermination ». *Langages*, 145 [Paris, Larousse], 9—20.
- Gross G., Prandi M., 2004 : *La finalité : Fondements conceptuels et genèse linguistique*. Bruxelles, De Boeck — Duculot, 284p.
- Gross G., Vivès R., 2001 : « La description en termes de classes d'objets et l'enseignement des langues ». *Langue française*, 131, 38—50.
- Mejri S., 2006 : « Figement et phraséologie en français ». In : *Des arbres et des mots, hommage à Daniel Blampain*. Bruxelles, Editions du Hazard, 169—186.
- Mejri S., 2005 : « Le semi figement ». *Linx*, 53 [sous la direction de A. Balibar-Mrabti et C. Vaguer], 183—186.
- Mejri S., 2003 : « Le figement lexical ». *Cahiers de lexicologie*, 82, 23—39.
- Mejri S., 1994 : « Lexique et syntaxe : le cas des locutions prépositives et conjonctives ». [Communication au colloque international « La locution », Saint-Cloud].